

Pour une agriculture durable et productrice



Revendications clés de l'Union démocratique du centre concernant la politique agricole suisse

Seule une paysannerie saine peut assurer une production indigène de denrées alimentaires de bonne qualité. Pour cela, l'agriculture a besoin de liberté entrepreneuriale et non pas de restrictions relevant d'un mode d'économie planifiée. Les prestations des paysans en faveur de la garde d'animaux et de l'entretien du paysage cultivé doivent être équitablement indemnisées. L'UDC mise sur les entreprises familiales productrices afin que l'agriculture puisse répondre à son important mandat constitutionnel.

Objectifs de la politique agricole de l'UDC:

- renforcer l'agriculture productrice
- non au libre-échange agricole illimité et non à l'ouverture de la "ligne blanche"
- la production laitière et carnée au centre de la politique agricole suisse
- non à l'extensification de l'agriculture
- garantir le revenu agricole
- alléger la bureaucratie agricole
- renforcer la sécurité de planification et d'investissement
- une loi sur l'aménagement du territoire plus souple

Mesures proposées par l'UDC

1. Renforcer l'agriculture productrice et réduire l'extensification

La politique agricole 2014-2017 en vigueur aujourd'hui désavantage l'agriculture productrice. Au lieu d'honorer et, partant, d'indemniser équitablement les nombreuses tâches assumées par les agriculteurs pour le pays et la population, la marge de manœuvre de l'agriculture est constamment réduite. Au lieu de soutenir l'agriculture productrice, l'Etat verse des paiements directs pour des programmes qui exigent beaucoup de trop de bureaucratie (par exemple, les contributions à la sauvegarde de la qualité du paysage). En revanche, les contributions à la garde d'animaux ont été complètement supprimées et les contributions à la surface réduites. Ces mesures frappent au cœur l'agriculture productrice et sont en opposition avec le mandat constitutionnel que l'agriculture doit assumer pour la Suisse.

Nos exigences:

- > encourager les entreprises familiales performantes reposant sur des structures prometteuses d'avenir
- > définir la production de denrées alimentaires comme la tâche clé de l'agriculture suisse (les exploitations en amont et en aval en profitent également)
- > simplifier le système des paiements directs. L'agriculture a besoin de contributions à la surface, de contributions pour les terrains en pente, de contributions à la garde d'animaux et de contributions à l'estivage
- > exiger un taux d'auto-provisionnement net de 60% au moins.

L'économie laitière et carnée au centre de la politique agricole suisse

L'exploitation des prairies et, avec elle, la production laitière et carnée doivent être au centre de la politique agricole suisse. Les prestations d'intérêt général de l'agriculture découlent directement de cette forme d'exploitation. Il n'est pas acceptable que les agriculteurs soient réduits au rôle de paysagistes. Important pilier pour les éleveurs, l'exportation de bétail doit être soutenue parce qu'elle permet de désengorger le marché national.

Nos exigences:

- > mesures de soutien en faveur de la production laitière et carnée ainsi que de la culture des champs
- > les décisions de la branche doivent avoir un caractère contraignant général
- > encourager la qualité des produits en faveur des consommateurs
- > soutenir un prix du lait qui couvre les frais de production
- > maintenir les mesures de soutien à la commercialisation.

Ne plus extensifier l'agriculture suisse

La surface de production agricole déjà très limitée dont dispose la Suisse ne doit pas être restreinte de surcroît par des renaturations des cours d'eau et l'extension de la surface forestière. Il faut sauvegarder la surface productive et les terres cultivables existantes. L'Etat n'a donc pas à imposer à l'agriculture des réductions supplémentaires de production et des mesures d'extensification.

Nos exigences:

- > stopper immédiatement l'extension des réserves naturelles et de renaturation
- > sauvegarder les surfaces d'assolement et les autres surfaces exploitables pour la production agricole
- > ménager les terres agricoles.

2. Garantir le revenu agricole et la sécurité des investissements

Une famille paysanne travaillant à temps complet dans l'exploitation doit bénéficier d'un revenu adéquat. La mauvaise politique agricole 2014-2017 met en question ce principe évident. Il faut donc donner à l'agriculture les conditions-cadres qui lui permettent d'atteindre cet objectif. L'agriculture doit pouvoir être pratiquée comme source de revenu principale.

Nos exigences:

- > une meilleure rétribution des agriculteurs via leurs produits
- > une indemnisation équitable des familles paysannes pour leurs prestations d'intérêt général
- > le résultat de l'exploitation doit couvrir l'important investissement en travail et en capital et permettre le développement de l'entreprise
- > former les agriculteurs pour en faire des chefs d'entreprise.

Garantir la sécurité de planification et d'investissement

Une nouvelle politique agricole est lancée tous les quatre ans au niveau fédéral. Cette période est trop courte pour garantir aux exploitations une sécurité de planification et d'investissement suffisante à moyen et à long terme. L'UDC souhaite que des nouvelles politiques agricoles ne soient mises en place que tous les 8 à 10 ans – à condition, bien sûr, que la politique agricole actuelle soit d'abord corrigée selon nos propositions. L'UDC ne prêtera pas main à la poursuite de la politique agricole actuelle. Elle exige également que les bâtiments et installations agricoles soient admis durant trente ans au moins conformément aux prescriptions en vigueur lors de la construction. Il en va de la sécurité du droit.

Nos exigences:

- > corriger la PA 14-17 et passer ensuite à un rythme de changement plus lent (8 – 10 ans) pour les réformes de fond
- > les bâtiments et installations ne doivent pas être modifiés durant au moins 30 ans après leur mise en service.

3. Offrir de bonnes conditions-cadres à l'agriculture suisse – non au libre-échange agricole illimité et à l'ouverture de la "ligne blanche"

L'accord de libre-échange agricole que le Conseil fédéral souhaite conclure avec l'UE, mais surtout l'accord visé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui prévoit une ouverture encore plus large des frontières aux échanges agricoles, auraient des effets gravissimes pour l'agriculture suisse. L'abaissement des prix des denrées alimentaires au niveau UE, voire au niveau du marché mondial – alors que les coûts de production restent les mêmes – menacerait l'existence des familles paysannes et accélérerait un profond changement structurel. L'accès illimité aux marchés agricoles internationaux sonnerait le glas d'une agriculture suisse indépendante et productrice. Le développement actuel dans le secteur du lait et du fromage confirme à l'évidence ce constat.

Nos exigences:

- > non au libre-échange agricole illimité avec l'UE et des Etats tiers
- > non à l'ouverture de la "ligne blanche" (lait et produits laitiers sans le fromage)
- > meilleure protection aux frontières de la production alimentaire nationale contre les importations
- > prendre en compte dans les accords de libre-échange bilatéraux les besoins de l'agriculture indigène, notamment concernant les produits sensibles.

Corriger la loi sur l'aménagement du territoire

La loi sur l'aménagement du territoire et l'application du droit foncier rural doivent permettre aux agriculteurs agissant en chefs d'entreprise de développer leurs exploitations en fonction des besoins du marché et de l'avenir. Exemples: autorisations de constructions et d'installations agricoles, de serres, d'installations au biogaz, de collecteurs solaires, d'éoliennes, de la vente directe, de l'agrotourisme, de logements de vacances, etc.

Nos exigences:

- > les immeubles existant en dehors des zones à bâtir doivent pouvoir être démolis, reconstruits, réutilisés, transformés, etc.
- > les immeubles de la zone agricole qui ne sont plus utilisés pour l'exploitation agricole doivent pouvoir être utilisés à d'autres fins par les familles paysannes (agriculture parallèle, logements, locaux artisanaux ou de stockage, etc.)
- > empêcher la thésaurisation de terrains à bâtir
- > renoncer à exiger le démantèlement d'immeubles.

4. Moins de bureaucratie agricole

L'UDC se bat contre la constante multiplication des prescriptions et exigences en matière de protection des animaux, des eaux et de l'environnement qui augmentent les coûts et provoquent des charges administratives disproportionnées.

Nos exigences:

- > les contrôles agricoles doivent être effectués de manière non bureaucratique, efficace, professionnelle et équitable
- > les contrôles doivent se limiter aux exploitations agricoles
- > les contrôles de l'exploitation ne doivent être ordonnés qu'en cas de changement de la structure d'exploitation (SST/SRPA) ou d'abus
- > les paiements directs doivent effectivement profiter aux exploitants et non pas être utilisés abusivement pour l'administration (par ex., bureaux de planification)
- > les ordonnances agricoles doivent être automatiquement invalidées en fonction des changements cycliques de la politique agricole. Leur éventuelle prolongation doit être explicitement demandée. Voilà la meilleure manière d'éviter la pérennité d'ordonnances inefficaces et inutiles.